



# UN VÉRITABLE AN IX DE TRANSITION

## L'ÉVOLUTION VERS L'AN XIII

On a tous entendu et on ne cesse de répéter que les pistolets An 9 ont été transformés en An 13 pour justifier leur rareté. Il semble bien que non ! Cet étonnant et très rare pistolet nous fait découvrir cette histoire.

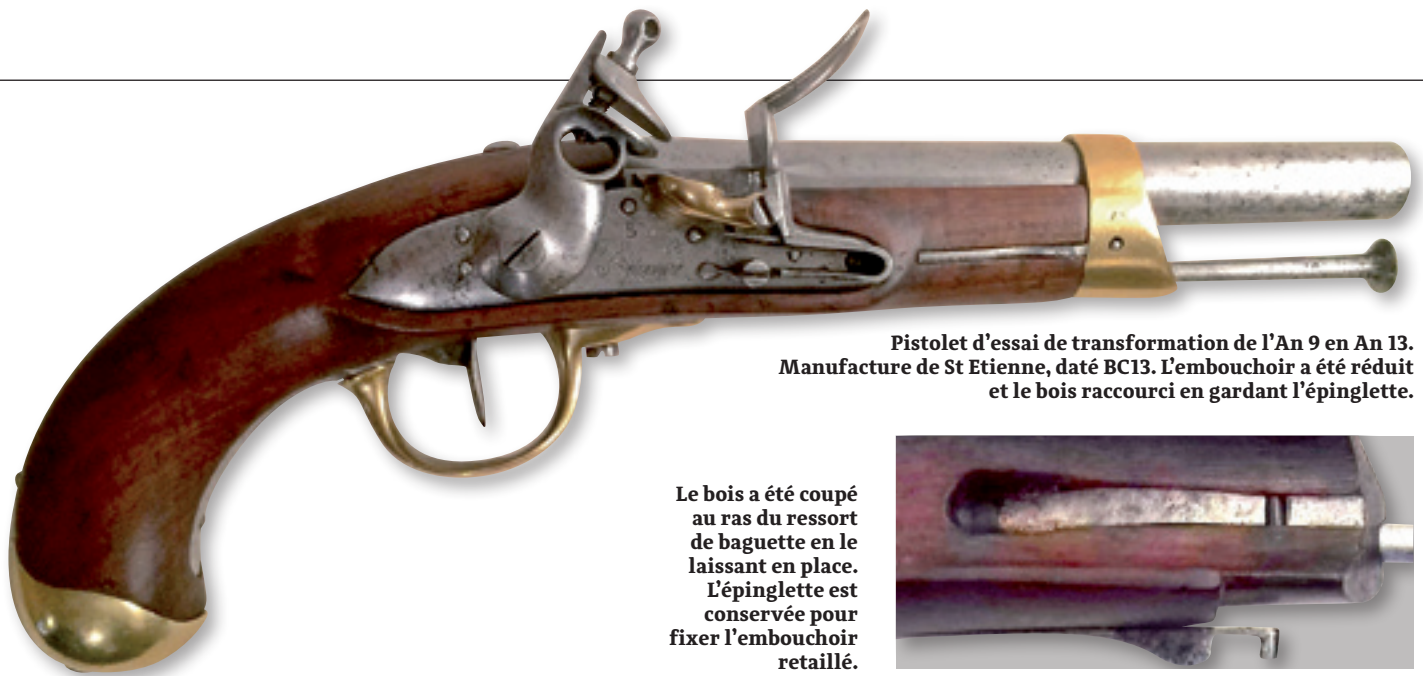
TEXTE ET PHOTOS: JEAN LOUIS GILLIER - LA PISTOLE

**T**out est parfaitement conforme au modèle An 9 sur ce pistolet. La datation «BC13» et la platine Manufacture Nationale permet de dater le pistolet d'avant le 22 septembre 1805 (fin de l'An 13). C'est le 30 Janvier 1806 que les marquages de platine sont devenus Manufacture Impériale. Les pistolets An 13 ont été fabriqués à partir de 1806 et les

pistolets An 9 ont cessé d'être produits en 1807.

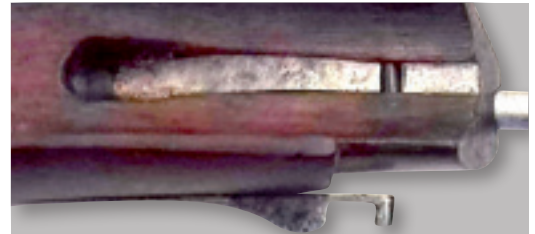
C'est sur c'est un An 9 ! La modification n'est pas conforme au modèle An 13 Sur l'image de comparaison on voit bien que le fut est plus long à l'avant laissant la place pour l'épinglette.

La seule pièce qui semble ne pas être du modèle An 9 est l'embouchoir. C'est



**Pistolet d'essai de transformation de l'An 9 en An 13. Manufacture de St Etienne, daté BC13. L'embouchoir a été réduit et le bois raccourci en gardant l'épinglette.**

Le bois a été coupé au ras du ressort de baguette en le laissant en place. L'épinglette est conservée pour fixer l'embouchoir retaillé.



lui qu'il a fallu analyser. Les marques et poinçons qu'il porte correspondent à ce que l'on trouve, aussi bien, sur l'An 13 que sur l'An 9. On sait que lors de l'adoption du modèle An 13 c'est le montage de l'embouchoir du 1786 qui a été choisi. Après analyse de cet embouchoir, il apparaît ici que c'est l'embouchoir original de l'An 9 qui a été retaillé.

La longueur du fut s'explique par la nécessaire conservation de l'épinglette et du ressort de baguette. Il n'est pas possible de faire plus court sans enlever le ressort de baguette et risquer de rendre l'avant du bois très fragile. La place du ressort et l'emplacement de la baguette laisseraient au milieu du bois un trou béant. C'est d'ailleurs une possible raison de l'adoption du nouvel embouchoir à bride issu du 1786.

Il y a deux possibilités pour comprendre la modification de ce pistolet :

- Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'un essai de montage lors des études de la modification de l'An 9. La date précède juste les premiers An 13.

- Il est aussi possible qu'un cavalier (un officier) ait voulu transformer son An 9



De gauche à droite: embouchoir de l'An 9 - embouchoir de l'An 9 retaillé façon An 13 - embouchoir de l'An 13 avec sa bride. La comparaison des trois embouchoirs successifs montre bien la différence entre celui de l'An 9 et celui de l'An 13. Notre pièce retaillée provient bien de l'An 9. Les surépaisseurs qui s'appuient sur le bois ne trompent pas.



La comparaison des deux modèles montre bien la différence de longueur du bois pour laisser l'épinglette en place.



La platine est bien une platine de pistolet An 9. Manufacture nationale de St Etienne portant la signature du contrôleur Soviche.

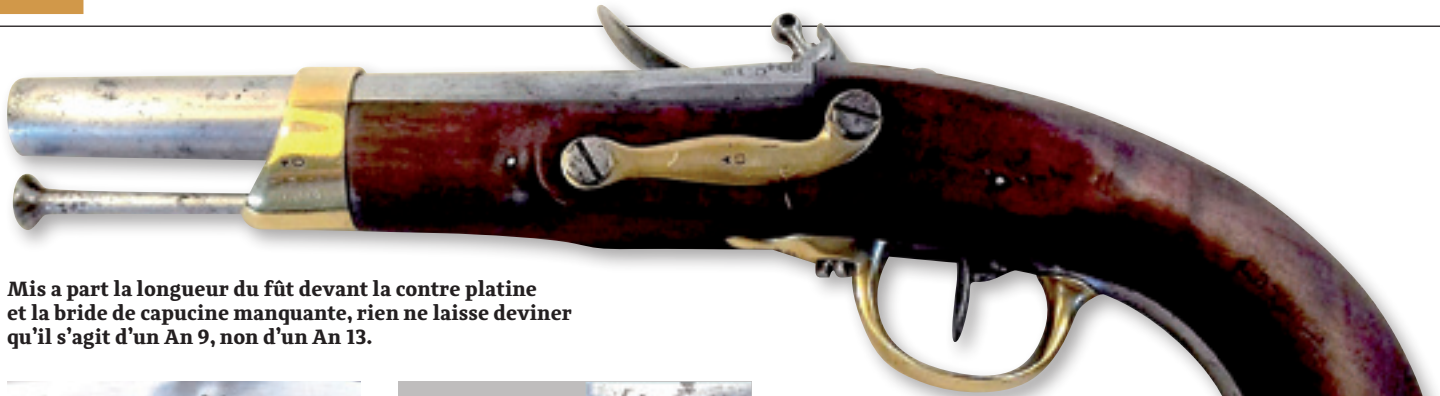
en An 13 sans passer par la modification réglementaire qui aurait nécessité le changement du bois. (Quel intérêt ?)

- Il est invraisemblable qu'il s'agisse d'une modification ultérieure d'un collectionneur compte tenu de la rareté des pistolets An 9.

### Evolution du modèle An 9 vers le modèle An 13

Le pistolet An 13 est bien le successeur du modèle An 9 et il est pour presque toutes les pièces identique.

Les premiers An 13 portent la marque « Mle An 9 » sur la queue de culasse. La désignation du modèle n'avait pas offi-



Mis a part la longueur du fût devant la contre platine et la bride de capucine manquante, rien ne laisse deviner qu'il s'agit d'un An 9, non d'un An 13.



Marquages et dates sur des queues de culasse: Un An 9 de Charleville daté de 1806 - Un An 13 de Charleville daté de 1807 - Un An 13 De St Etienne daté de 1809 - Un An 13 de St Etienne daté de 1810.

ciellement changé entre 1806 et 1809. On continuait donc à marquer la désignation modèle An 9 sur une fabrication qui n'était finalement qu'un An 9 un peu modifié.

Cela n'a pas beaucoup de sens de continuer à dire qu'on utilisait des canons de stock déjà marqués du modèle alors que l'on savait très bien limer les marques pour en mettre d'autres. De plus les canons portent des marques d'inspection datées qui sont parfaitement conformes.

En outre si la réutilisation des anciennes pièces de l'An 9 était si utile, pourquoi ne retrouve-t-on pas de platines de réutilisation marquées de la manufacture nationale sur des An 13? Les platines auraient, elles, été surfacées et re-gravées alors que les queues de culasse ne le sont pas?

Il aurait été finalement simple de faire une modification économe, raccourcir le bois et retailler l'embouchoir comme sur le modèle présenté ici.



La découpe du bois au ras du ressort de l'embouchoir laisse entrevoir les vides rendant la solidité du fût très aléatoire.

On ne trouve encore sur ces tableaux en 1831 que le modèle An 9 et même An 9 de marine. Le pistolet An 13 ne semble pas exister.

*Dimensions principales des canons et baïonnettes, tolérances, poids de l'arme.*

	Pistoles de campagne, modèle 1777, service		Pistoles de campagne, modèle 1777, service		Pistoles de campagne, modèle 1777, service		Pistoles de campagne, modèle 1777, service		Pistoles de campagne, modèle 1777, service		Pistoles de campagne, modèle 1777, service		Pistoles de campagne, modèle 1777, service		Pistoles de campagne, modèle 1777, service		Pistoles de campagne, modèle 1777, service	
	mm	lignes	mm	lignes	mm	lignes	mm	lignes	mm	lignes	mm	lignes	mm	lignes	mm	lignes	mm	lignes
Cylindres de cartouches	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
— de rebuts	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
Colibres de rebuts non	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
— 1/4 ligne	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
Longueur du canon	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210
Tolérance en avant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Long. de la baïonnette	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
Tolérance en avant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poids de l'arme (kg.)	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90	4,90

Pas si simple ! Il se trouve que sur la plupart des An 9 l'embouchoir s'élargit vers le bas, vers le passage de baguette rendant cette pièce impossible à ajuster sur le bois façon An 13. La fragilité du bois issue du raccourcissement et due au passage de baguette associé au trou du ressort a sans doute suffit à convaincre le comité d'artillerie que les partisans de l'embouchoir du 1786 avaient une bonne solution.

Pour moi le mystère du marquage de modèle «Mlle An 9» sur les premiers pistolets An 13 ne s'explique pas par une utilisation de canons de stocks d'An 9 modifiés déjà marqués.

Pour comprendre il faut se placer dans l'atelier de montage des armes.

Si on se réfère aux méthodes d'assemblage des monteurs, ils reçoivent des pièces métalliques qui doivent être montées sur une ébauche de bois préparée mais sans aucun trou pour les ajustages des pièces. C'est ce qu'ils doivent faire, eux mêmes. Ils ont eu à monter en 1806 et 1807 soit des modèles An 9 soit des An 9 modifiés avec le nouvel embouchoir. Ce dernier bois était d'ailleurs plus facile à fabriquer puisqu'il n'y a pas le passage du ressort de baguette à creuser ni la place de l'épinglette de l'embouchoir.

Le prix de ce pistolet en manufacture est d'ailleurs, à cette occasion, abaissé de 0,49 fr (Dubessy).

En 1806 et 1807 on fabrique les deux modèles, on commence donc dans les manufactures à monter des pistolets au nouveau standard raccourci du modèle qui est encore nommé An 9. On peut aussi bien utiliser des pièces des An 9 qui peuvent être récupérées, nettoyées, surfacées, que des pièces neuves de stock. Ce sont les mêmes pièces que l'on monte sur un bois, qui est le même au départ. On le montera soit avec le nouvel embouchoir soit avec l'ancien. On grave en même temps dans les ateliers «Mlle An 9» sur tous les pistolets terminés.

Il n'y a donc encore en 1807 qu'un seul modèle. C'est le modèle An 9, qui peut

être monté avec deux embouchoirs différents. On décidera plus tard de 1808 à 1811 de modifier le marquage en « Mle An13 » puisqu'on ne fabrique plus de modèle An 9 sauf à Versailles.

### Pourquoi modifier le pistolet An 9 qui deviendra An 13 ?

Il faut attribuer ce changement à la Marine. La manufacture de Tulle fabrique presque exclusivement des armes pour la marine du Ponant et est sous la tutelle du ministère de la Marine. En l'an XIII (1804) Le ministère de la guerre place la manufacture de Tulle sous sa direction et la soumet aux mêmes directives et règlements que les autres manufactures.

On vient de décider du nouveau système d'armes, l'An 9, pour toutes les armées et on a commencé les fabrications. On va donc livrer des pistolets An 9 à la Marine comme pistolet de bord. Mais la marine n'en veut pas ! Elle trouve le système de fixation de l'embouchoir du pistolet An 9 peu fiable et recommande le système qui est éprouvé sur son propre modèle de Marine, le pistolet 1786, qui sera lui aussi fabriqué jusqu'en 1806/1807 comme le pistolet An 9.

C'est certainement à cette occasion qu'on a réalisé une modification plus simple sur le pistolet qui est l'objet de cette étude. C'est donc sans doute une arme d'essai pour la modification du modèle An 9/An 13.

On décide donc alors de produire pour toutes les armées un seul modèle de pistolet qui est issu de la modification acceptée par la Marine, un pistolet An 9 muni de la capucine à bride vissée.

La période 1804-1807 étant encore une période de recherche d'un modèle nouveau, cela explique que le modèle qui est gravé sur la queue de culasse soit resté An 9 jusqu'à une adoption plus définitive, après 1810, où on marque tous les pistolets au modèle An 13.

Un relevé statistique sur plus de 250 pistolets des quatre manufactures concernées montre que la date du changement de modèle est variable. On marque « Mle An 13 » en 1807 à Maubeuge puis en 1808 à Charleville alors que à St Etienne on attend 1811 pour changer ce marquage. On n'a pas assez de relevé à Tulle pour être significatif. Les pistolets de Tulle sont plus rares. (Relevé consultable en ligne sur : <http://www.lapistole.com/RechMarquesculasseAn13.pdf>).



Capucine du pistolet de Marine modèle 1786.

Ainsi donc, je pense que le pistolet An 9 n'a pas été modifié en An 13 avec des pièces de stock marquées An 9 comme on semble le penser couramment. Il a simplement été produit des modèles An 9 avec une capucine conforme aux désirs de la Marine à la place de l'embouchoir. On l'a appelé « modèle An 13 » plus tard mais on a mis un certain temps à le baptiser An 13 et le changement de nom du modèle sur la queue de culasse n'a pas eu lieu en même temps dans toutes les manufactures. On peut noter que dans de nombreuses archives, encore en 1842, le modèle est toujours désigné modèle « An 9 ».

### Conclusion

Quand on dit que les pistolets An 9 sont rares car ils ont été transformés en An 13, c'est sans doute faux. Ce pistolet est rare car il a été produit à un nombre d'exemplaires beaucoup plus réduit que l'An 13. De plus, les 80 000 pistolets qui furent produits et mis au service lors des guerres de Napoléon ont disparu dans les combats, perdus ou cassés. Il est d'ailleurs à remarquer sur le relevé des pistolets An 13 que j'ai réalisé, que les pistolets An 13 les plus anciens 1806 à 1808 sont beaucoup plus rares que les autres, à l'instar du pistolet An 9, il a aussi disparu lors des combats.

*Pistolet de cavalerie, modèle de l'an 9. Canon de 0 mètr. 0007 (5 pouc. 7 lig.) de longueur, à cinq pans, &c., ayant même calibre que le mousqueton. Platine ronde, ballast en cuivre. L'embouchoir, le porte-vis, le pontet de la four-garde & la calotte font en cuivre; l'écouillon & la bride de poignée en fer. Baguette d'acier à tête de cloche. Il pèse 1 kilog. 269 (4 liv. 9 onc. 3 gros). Ce modèle a été changé en l'an 13 quant à l'embouchoir, lequel on a fabriqué une capucine sans coulisse, dont le bord inférieur est placé à 0 mètr. 0017 (3 pouc. 4 lig. 8 points) du derrière du canon, & qui est tenue par une bride de même métal (en cuivre); cette bride va jusque sous la tête de la grande vis du devant de la platine. On l'appelle modèle de l'an 13.*

Dictionnaire de l'artillerie - 1822.  
(Coll. H. Cotty  
p.234-235)

Remerciements:

A Mr J.P. Vrot qui m'a permis d'étudier cette arme si particulière. A tous les collectionneurs connectés qui participent au relevé statistique des modèles.

Bibliographie:

- Les cahiers de Jean Boudriot.
- Historique de la manufacture d'armes de St Etienne, R. Dubessy, 1900.
- Aide mémoire l'usage de Officiers d'artillerie, Gassendi, 1809.
- Dictionnaire de l'artillerie du Colonel H.Cotty, 1822.
- Aide mémoire portatif à l'usage de Officiers d'artillerie, 1831
- Manuel d'armement (chez Anselin) 1831.